



HAL
open science

Quand l'idéal de collaboration savante se heurte aux enjeux d'ego et aux querelles de personnes : l'exemple de l'édition des œuvres de St Cyrille en 1638

Anne-Marie Colombet Cheny

► **To cite this version:**

Anne-Marie Colombet Cheny. Quand l'idéal de collaboration savante se heurte aux enjeux d'ego et aux querelles de personnes : l'exemple de l'édition des œuvres de St Cyrille en 1638. *Viaggiatori : Circolazioni, scambi ed esilio (secoli XII-XX)*, 2018. hal-02369531

HAL Id: hal-02369531

<https://normandie-univ.hal.science/hal-02369531>

Submitted on 19 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quand l'idéal de collaboration savante se heurte aux enjeux d'ego et aux querelles de personnes : l'exemple de l'édition des œuvres de St Cyrille en 1638

Introduction

En 1641, le philosophe Pierre Gassendi achève la biographie de l'érudit provençal Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637)¹. Cet ouvrage qui s'inscrit dans le genre des *vitae* se donne pour but de retracer les étapes de la vie de cet exceptionnel savant, d'en démontrer la valeur par l'exemplarité de son existence et d'en assurer la postérité par l'éloge.

Pour l'année 1633, il note :

J'ajoute qu'il s'employa à ce que fussent copiées à la Bibliothèque d'Augsbourg certaines œuvres de St Cyrille nécessaires au savant Jean Aubert pour achever une édition de l'auteur sacré ; c'est pour le même objet qu'il s'employa à ce que fussent explorées diverses bibliothèques tant espagnoles que siciliennes ; et avant tout la Vaticane ; il en obtint certains textes qu'il tint à faire examiner et corriger à son gré par Holstenius, cependant qu'Aubert à Paris les apprécieraient à son tour, mais aussi corrigerait quelques astronomes grecs recherchés par Holstenius, que Peiresc lui-même s'était employé à faire copier dans la bibliothèque de l'excellent archevêque de Toulouse².

Cet extrait constitue la citation parfaite pour illustrer les modalités de communication en Europe dans la première moitié du XVII^e siècle. Il matérialise les relations au sein de la *Respublica literaria*, cette communauté d'érudits unie par et dans le savoir, par delà les divisions confessionnelles ou nationales³. Nous retrouvons les différents acteurs de la sociabilité savante du temps : un conseiller au parlement (Nicolas-Claude Fabri de Peiresc), un futur professeur de grec au collège royal (Jean Aubert), un philologue allemand, bientôt garde de la bibliothèque vaticane (Lucas Holstenius) et un archevêque (Monseigneur de Montchal). Des manuscrits sont copiés et s'échangent en France, à Rome, dans la péninsule ibérique, à Aix-en-Provence, en Sicile et dans les États allemands. L'objectif partagé est l'édition de manuscrits grecs de St Cyrille d'Alexandrie (V^e siècle). La collaboration savante

¹ P. GASSENDI, *Viri illustris Nicolai Claudii Fabricii de Peiresc, senatoris aquisextiensis vita*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1641, in-4°. Sur Peiresc : A. M. CHENY, *Une bibliothèque byzantine. Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637) et la fabrique du savoir*, Cézerieu, Champ Vallon, 2015 ; P. N. MILLER, *L'Europe de Peiresc. Savoir et vertu au XVII^e siècle*, Paris, Albin, Michel, 2015 ; C. DAUVERGNE, *Un moteur de la révolution scientifique : la curiosité dans la correspondance de Nicolas Claude Fabri de Peiresc (1580-1637), conseiller à la cour d'Aix en Provence*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2000.

² P. GASSENDI, *Peiresc. Le « prince des curieux » au temps du baroque*, traduit par Roger LASSALLE avec la collaboration d'A. BRESSON, Paris, Belin, 1992, pp. 219 ss.

La mention « P. GASSENDI, *Vie* » renvoie dorénavant à cet ouvrage.

³ Sur la République des Lettres : H. BOTS - F. WAQUET, *La République des Lettres*, Paris-Bruxelles, Belin-De Boeck, 1997 ; F. WAQUET, *Qu'est-ce que la République des Lettres ? Essai de sémantique historique*, in « *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* », n°147, 1989, pp. 473-502.

mise en lumière par Pierre Gassendi montre comment les informations circulent grâce aux correspondances et combien la diffusion du savoir constitue une obligation pour ces hommes. Cette citation met ainsi en avant l'éthique du désintéressement érudit et l'idéal de collaboration entre savants qui caractérisent la République des Lettres du premier XVII^e siècle.

Pierre Gassendi a eu accès à l'étude de Peiresc, son compatriote et ami, et plus particulièrement à ses documents de travail et à sa correspondance⁴. Il a pu consulter les lettres reçues par l'érudit provençal et conservées soigneusement par son frère Palamède après sa mort, mais aussi les minutes de celles envoyées par le magistrat et recopiées par son secrétaire. C'est avec justesse qu'il peut écrire dans l'épître dédicatoire de la *Vie de Peiresc* qu'il lui a été « loisible après [l]a mort [de Peiresc] de soulever et d'élucider d'après diverses lettres autant que sur d'autres documents, des problèmes qu'il n'avait pas été facile pour n'importe qui de soulever et d'élucider »⁵. Pourtant, Gassendi ne nous livre ici qu'une partie de la vérité. Il choisit d'adoucir la réalité pour donner un tableau idéal de collaboration savante au début du XVII^e siècle. Et c'est cette vision en partie inexacte qui va se diffuser au cours des siècles. L'attitude de Gassendi se justifie sans doute par le contexte de rédaction de sa *Vita*. Si Peiresc est décédé depuis quatre ans, les autres protagonistes sont encore vivants et la décence l'empêche de révéler les tensions qui ont existé. Ce choix renforce ainsi l'image d'un univers pacifié d'échanges altruistes et masque l'existence de disputes, de polémiques, de trahisures et de coups bas. Plus encore, il rend invisible le rôle de ces hommes comme

⁴ Aujourd'hui, les lettres de Peiresc sont conservées dans plusieurs fonds en France et à l'étranger. La bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras propose neuf registres des minutes de lettres classées par ordre alphabétique du destinataire : du manuscrit 1871 (« lettres de Mons. De Peiresc. A ») au manuscrit 1876 (« lettres de M. De Peiresc. STVXYZ »). Le manuscrit 1877 conserve les « lettres de M. de Peiresc à Mrs Du Pui », les manuscrits 1878 et 1879 des lettres écrites au magistrat. Le manuscrit 1809 contient quelques lettres de Claude Saumaise et des lettres d'Italie et le manuscrit 1810 des « lettres françaises ». La Bibliothèque nationale de France possède plusieurs registres de la correspondance du magistrat, en majorité des lettres autographes dont la plupart ont été éditées au XIX^e siècle ou au XX^e siècle (notamment Paris, BnF, fds fr., ms. 9537, ms. 9542, Paris, BnF, naf, ms. 5172 et ms. 5173). La bibliothèque Méjanes d'Aix-en-Provence possède, quant à elle, les minutes de lettres de Peiresc et les réponses de ses partenaires, copiées par le président Mazaugues, neveu par alliance de Peiresc (manuscrits 201 à 215). Un important travail de numérisation permet aujourd'hui d'accéder à ces documents sans se rendre à Aix (<http://www.e-corpus.org/fre/virtualcollections/peiresc/index.html>). D'autres lettres sont conservées à Rome, à Londres... Les premiers travaux d'édition datent du XIX^e siècle grâce à la volonté d'Alexandre-Jules-Antoine Fauris de Saint-Vincens (1750-1819), puis de Philippe Tamizey de Larroque (1828-1898) et du capucin Apollinaire de Valence (1829-1899). Il faut attendre les années 1980 pour qu'une deuxième phase d'édition de la correspondance de Peiresc ait lieu, à l'occasion du quadricentenaire de sa naissance. La recherche s'oriente vers des publications plus justes et plus complètes (A. BRESSON, *Lettres à Claude Saumaise et à son entourage (1620-1637)*, Florence, Léo Olschki, 1992 ; R. LEBEGUE, *Lettres à Malherbe 1602-1620*, Paris, CNRS, 1976 ; R. LEBEGUE et A. BRESSON, *Lettres à divers*, Paris, CNRS, 1985 ; A. REINBOLD, *Correspondance de Nicolas-Claude Fabri de Peiresc-Alphonse de Rambervillers*, Paris, CNRS, 1983)

⁵ GASSENDI, *Vie*, p. 21 (épître dédicatoire).

Nicolas-Claude Fabri de Peiresc qui apaisent les conflits personnels, tempèrent les enjeux d'ego et finalement fluidifient les échanges.

Leur connaissance permet de réexaminer avec plus de justesse les mécanismes de circulation des savoirs dans le premier XVII^e siècle et de mettre en lumière une nouvelle figure savante : le négociateur.

Le début de l'aventure

La quête

En décembre 1629, le philologue allemand Lucas Holstenius, attaché au cardinal Francesco Barberini quitte Rome pour gagner la Pologne. Missionné par le pape Urbain VIII, il se rend à Varsovie pour remettre la barrette de cardinal au nonce apostolique de cette ville. Avant de cheminer vers ces contrées périlleuses, il choisit de confier les manuscrits qu'il possède, dont les *Commentaires de St Jean* par Cyrille d'Alexandrie, à Christophe Dupuy⁶. Ce dernier s'empresse d'en informer Peiresc :

Devant son partement, il me mit entre les mains un paquet de livres lequel je n'ay voulu ouvrir, encore qu'il m'ayt donné la permission, affin que je le luy gardasse pendant son absence. C'est ce qu'il avoit de plus exquis entre les choses qu'il avoit acquises depuis qu'il est en ce país [Rome], et au cas que Dieu disposast de luy, il entend et desire que je l'envoye à Paris, à mon frère [Jacques], pour en faire ainsy que bon luy semblera [...] ⁷

Ces lignes témoignent ainsi du fort attachement porté au texte du patriarche d'Alexandrie. Mort en 444, Cyrille a été l'un des plus tenaces adversaires de l'arianisme et de l'hérésie professée par Nestorius. Neveu de l'évêque Théophile d'Alexandrie, Cyrille participe à ses côtés en 403 à la déposition de Jean Chrysostome à Constantinople. Cet épisode inaugure pour le futur patriarche d'Alexandrie (412) une carrière épiscopale marquée par de nombreuses luttes, d'abord contre les juifs chassés de la ville, puis contre les païens et les hérétiques. En 428, il s'attaque aux idées de Nestorius, évêque de Constantinople et prend la défense du *Théotokos* (Marie, Mère de Dieu). Il concourt à la condamnation des positions de Nestorius au concile d'Éphèse en 431. Cet épiscopat mouvementé produit une œuvre abondante, en partie seulement polémique. Sa production littéraire s'articule autour de deux

⁶ Christophe Dupuy (1580-1654), frère des érudits Jacques et Pierre Dupuy, est prieur de la chartreuse Santa Croce in Gerusalemme à Rome. Sa correspondance avec ses frères, notamment avec Jacques, a été publiée par K. W. WOLFE - Ph. J. WOLFE à Tübingen, entre 1988 et 2005, sous le titre, *Humanisme et politique : lettres romaines de Christophe Dupuy à ses frères (1650-1654)*, 3 tomes.

⁷ P. TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy, janvier 1629- décembre 1633*, Paris, Imprimerie nationale, 1890, II, p. 696 (1^{er} janvier 1630), de Christophe Dupuy à Peiresc.

pôles : écrits politico-dogmatiques et écrits exégétiques (le *Trésor* sur la Trinité, *Contre Julien* qui réfute les propos antichrétiens de l'empereur et qui poursuit sa réfutation du *Contre les Galiléens*, des lettres, des commentaires sur St Jean et sur St Matthieu, deux *Dialogues christologiques ...*)

Ses *Commentaires sur St Jean* construisent une explication dogmatique, en douze livres, écrits sans doute après 428 pour réfuter Arius, Eunomius et Aetius. Ses écrits sont encore aujourd'hui considérés comme importants, même si Cyrille est un des Pères grecs les moins traduits en français⁸. Héritier de la tradition exégétique de l'Église d'Alexandrie, Cyrille mêle sens littéral et sens spirituel. À l'époque d'Holstenius, la considération pour St Cyrille se comprend dans le contexte qui suit la Réforme protestante et qui voit l'intérêt renouvelé pour les écrits des pères de l'Église grecque.

Ouvrages dogmatiques, premiers conciles de l'Église orientale et écrits polémiques constituent de précieux outils argumentatifs qui permettent d'apporter une réponse intellectuelle, systématique et militante à la Réforme. Ainsi en 1600, lors de la controverse de Fontainebleau sur la messe et l'eucharistie, l'autorité principale ne fut ni le roi Henri IV ni le cardinal du Perron, vainqueur du protestant Philippe Duplessis-Mornay, mais le patriarche de Constantinople du IV^e siècle, Jean à la « bouche d'or » (Chrysostome)⁹. Grâce à lui, le catholique réfute les propos du réformé et remporte la victoire¹⁰. Un succès qui décide la plus importante instance du royaume, l'Assemblée du clergé de France, à éditer sans délai les œuvres du théologien grec. Et de noter : « cela étoit d'autant plus pressé et favorable, que l'on est averty qu'il y a dessein de les imprimer en Angleterre, ce qui pourroit apporter du prejudice en l'Église »¹¹. Débute alors une course à l'édition entre le royaume catholique de

⁸ M. - O. BOULNOIS, *Les paradoxes trinitaires chez Cyrille d'Alexandrie*, Paris, Brepols, 1994. Marie-Odile BOULNOIS a permis d'aborder la pensée de Cyrille en France en collaborant aux volumes 1 et 3 des *Lettres festales* (avec B. MEUNIER, Paris, Editions du Cerf, 1998) et en dirigeant la publication du *Contre Julien* (Paris, Editions du Cerf, 2016).

⁹ P. DUPLESSIS-MORNAY, *De l'Institution, usage et doctrine du saint sacrement de l'Eucharistie en l'Église ancienne*, La Rochelle, H. Haultin, in-4^o, 1598. — Philippe de Mornay, sieur du Plessis (1459-1623), élevé dans la religion protestante, soutient le roi de Navarre en tant que successeur légitime d'Henri III. Il participe auprès du futur Henri IV au combat politique et militaire et devient un de ses conseillers jusqu'à son départ définitif de la cour après la conférence de Fontainebleau (1600). Dans *De l'institution du sacrement*, Philippe Duplessis-Mornay utilise le terme « d'antéchrist » pour désigner le pape ; l'ouvrage fut immédiatement censuré par la Sorbonne. H. DAUSSY, *Les Huguenots et le roi : le combat politique de Philippe Duplessis Mornay 1572-1600*, Genève, Droz, 2002, notamment la troisième section du chapitre XIII, « Le sacrifice de Fontainebleau », pp. 589ss.

¹⁰ Prêtre à Antioche, Jean Chrysostome devient, en 397, patriarche de Constantinople. Son immense production comprenant des traités, des lettres et surtout des homélies connaît des publications de plus en plus nombreuses à l'époque moderne.

¹¹ Depuis le colloque de Poissy de 1561, le clergé de France s'est engagé à verser au Trésor un « don gratuit » qui tenait lieu d'impôt pour l'Église. L'assemblée du clergé de France se réunit tous les dix ans pour décider de

France et l'anglicane Albion. En 1609, les deux premiers tomes *in folio* des œuvres de Jean Chrysostome sortent des presses parisiennes ; les érudits anglais Henry Savile et John Norton sont battus¹². La publication de Jean Chrysostome, comme celle de Grégoire de Nazianze ou de Grégoire de Nysse, financées elles aussi par l'assemblée du clergé de France, s'inscrivent dans ce climat qui substitue les controverses intellectuelles aux guerres de Religion¹³. En 1638, quand les œuvres de Cyrille d'Alexandrie sont imprimées à Paris le contexte a évolué mais l'intérêt pour les pères grecs ne s'est pas démenti¹⁴.

Revenu de Pologne, sa mission couronnée de succès, Lucas Holstenius rentre à Rome en 1630 et retrouve ses trésors qui, dans ces circonstances, attisent bien des convoitises, notamment celles de Jean Aubert, docteur en théologie de la faculté de Paris et principal du collège de Laon. Né à la fin du XVI^e siècle, Aubert a professé la rhétorique au collège de Beauvais en 1620 puis est devenu principal du collège d'Harcourt et de Laon dans les années 1630. Excellent helléniste, il relira le texte grec de la *Bible polyglotte* de Guy-Michel le Jay dans les années 1640 et deviendra lecteur de grec au collège royal en 1648, chaire qu'il occupera jusqu'à sa mort en 1650¹⁵.

son montant, tous les cinq ans pour contrôler les comptes et s'occupe de toutes les affaires ecclésiastiques, dont les éditions financées par ce « don gratuit ». L. DOUTRELEAU, *L'assemblée du clergé de France et l'édition patristique grecque au XVII^e siècle*, in *Les Pères de l'Église au XVII^e siècle*, a cura di E. Bury - B. Meunier Paris, Éd. du Cerf, 1993, p. 99-116, en particulier pp.110 ss.

¹² En France, le jésuite et helléniste réputé Fronton du Duc (1558-1624) est chargé de l'édition et Claude Morel de l'impression. Ce dernier décide donc de ne pas faire paraître en une seule fois tous les volumes, afin de prendre de vitesse son rival anglais ; en 1609, les deux premiers tomes *in-folio* sur les douze envisagés sortent des presses parisiennes, en 1614, les tomes III et IV, en 1616 le tome V, en 1624 le tome VI, et les tomes VII à XII sont imprimés de 1636 à 1642 (édition bilangue en grec et en latin). Jean CHRYSOSTOME, *Ad populum antiochenum, adversus Judaeos, de incomprehensibili Dei natura, de sanctis*, Paris, 1609-1624, 6 vol. *in-folio*. — S. *Ioannis Chrysostomi Opera Graece*, Etonae, in *Collegio regali, excudebat*, J. Norton, 1612, 8 volumes, *in-folio*.

¹³ *Sancti Gregorii Nazianzeni, Opera, nunc primum graece et latine conjunctim edita*, Paris, apud C. Morellum, 1609-1611, 2 volumes *in-folio*. — *Sancti Gregorii Nyssei, Opera omnia* en deux volumes, Paris apud Sébastien Cramoisy, 1615, *in folio*.

¹⁴ S. Cyrilli, *Opera [...] cura et studio Joannis Auberti*, Paris, *Regiis typis*, 1638. Editée sous les presses parisiennes de la Compagnie de la Grand Navire en sept volumes *in folio*, cette publication majestueuse propose sur deux colonnes en vis-à-vis le texte grec imprimé avec les poinçons royaux (*Regiis typis*) et une traduction latine.

¹⁵ Cet ambitieux projet d'imprimer une Bible en hébreu, grec et en langues orientales (notamment en arabe, syriaque et samaritain) fut soutenu par l'Assemblée du clergé de France qui souhaitait rédiger une édition augmentée de la Bible polyglotte d'Anvers. L'avocat au parlement de Paris et connaisseur des langues orientales, Guy Michel Le Jay (1588-1674) la finança en partie. Cette entreprise, commencée en 1628, a été achevée en 1645 par l'imprimeur du roi en langues orientales Antoine Vitray (9 tomes, *in-folio*). P. N. MILLER, *Les origines de la Bible polyglotte de Paris : Philologia Sacra, Contre-Réforme et raison d'État*, in « XVII^e siècle », n° 194/1 (1997), pp. 57-66.

La transaction

Elle unit trois personnes : Holstenius qui détient les manuscrits de St Cyrille, Aubert qui désire les éditer et l'archevêque de Toulouse, Charles de Montchal (1589-1651). Helléniste, le prélat s'intéresse aux historiens ecclésiastiques et notamment à Eusèbe de Césarée (v. 265-v. 340). Il sollicite alors Peiresc. Il a « trouvé quelques pontificaux anciens et en recherche d'autres livres tant m[anu]s[crit]s qu'imprimés qui en traitent » et si le conseiller aixois lui « fait la faveur de [lui] donner quelque adresse pour en recouvrer, [il] sera très obligé »¹⁶. Or Peiresc connaît Holstenius, grand connaisseur de la bibliothèque vaticane et attaché au cardinal Barberini détenteur d'une des plus importantes bibliothèques privées de Rome. L'érudit allemand peut évidemment être utile à l'archevêque dans sa quête. Au même moment, il est lui-même engagé dans la recherche de manuscrits d'auteurs grecs s'intéressant à l'astronomie. Justement, dans une lettre de 1633, Charles de Montchal informe Peiresc qu'il a laissé à Paris, aux mains de Nicolas Rigault (1577-1654), garde de la bibliothèque royale, un volume manuscrit dans lequel se trouvent « quelques auteurs grecs de la sphère » demandé par Peiresc pour Holstenius. Rigault est chargé de le copier et d'envoyer l'original au Provençal¹⁷.

Ces hommes sont unis par la conviction que le savoir n'est pas l'œuvre d'une personne mais l'effet d'un travail collectif. Suivant les idées de Francis Bacon (1561-1626), le résultat de toute recherche se doit d'être sans cesse discuté par les savants et les lettrés¹⁸. Plus encore, ces hommes n'envisagent pas une collaboration érudite sans échange de sources. Ils partagent par ailleurs l'idée que l'avancement de la connaissance doit se diffuser pour le « bien du public »¹⁹. Aussi Peiresc écrit-il à l'érudit Jean-Jacques Bouchard :

Je nay que fort peu de pièces qui puissent tomber en vostre estime, et ne les ays jamais rédigées par l'ordre qu'il y faudroit, ayant gardé fort peu de livres m[anu]s[crit]s, desquels je n'ay jamais fait de difficulté de me priver, quand il a esté question d'en servir le public ou les gents de lettres qui en pouvoient mieux profiter que moy dans mes infirmités²⁰.

¹⁶ L.-G. PELISSIER, *Les amis d'Holstenius*, in « *Mélanges d'archéologie et d'histoire* », tome 6 (1884), pp. 554-587, notamment p. 571 (lettre de Charles de Montchal à Peiresc, le 7 février 1632).

¹⁷ *Ivi*, p. 573 (lettre de Charles de Montchal à Peiresc, le 23 mars 1633). Sur Nicolas Rigault, voir J. DELATOUR -T. SARMANT, *La charge de bibliothécaire du roi aux XVII^e et XVIII^e siècles*, in « *Revue de La Bibliothèque de l'Ecole des chartes* », 152 (1994), pp. 465-502, notamment pp. 470-472.

¹⁸ Peiresc possède des œuvres de Francis Bacon: le *De Instauratio magna* de 1620 et les *Opera* de 1624 ; J.-M. ARNOULT, *Le fonds Peiresc de la bibliothèque municipale de Chalon*, in « *Revue française d'histoire du livre* », t.3 (1973), p. 242 et Carpentras, Bibliothèque Inguimbertaine, ms. 640 (inventaire après décès), f^o 123.

¹⁹ P. TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres de Peiresc à divers, 1602-1637*, VII, Paris, Imprimerie nationale, 1898, p. 771 (1^{er} février 1618), à Camden.

²⁰ P. TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres de Peiresc à Borilly, Bouchard et Gassendi, 1626-1637*, IV, Paris, Imprimerie nationale, 1893, p. 76 (14 juillet 1632), à Bouchard.

Justifiant par ses faiblesses son incapacité à construire par lui-même un savoir, le parlementaire convertit l'ouverture de sa bibliothèque en obligation : elle est le procédé essentiel de transmission des connaissances²¹. Le « public » correspond à l'ensemble des « gents de lettres », c'est-à-dire les érudits, les doctes et les savants qui œuvrent à l'élaboration du savoir et au-delà d'eux au bien public. Le principe qui rapproche ces hommes est l'*Amicitia*, l'amitié qui unit des personnes de savoirs et de milieux sociaux proches, entendue comme le respect entre pairs tel que l'ont célébré Cicéron (*De Officiis* et *De Amicitia*) et Sénèque (*De Otio*). C'est le lien social de la République des Lettres, une communauté d'intérêt hautement public mais de statut privé animée par une même volonté de faire partager des connaissances et de s'ouvrir à autrui. Il convient donc de s'effacer devant cette mission supérieure. Oubli de soi, modestie, générosité sont des qualités attendues d'un membre de la République des Lettres. Leurs modèles sociaux et culturels leur commandent sans doute ce retrait. « *Otium cum litteris* », proclamait Sénèque ; « S'arrêter et rasseoir en soy », affirmait Montaigne.

Ce sont ces principes qui justifient la décision de Lucas Holstenius de confier, en 1629, le précieux St Cyrille aux frères Dupuy. En effet, considérant comme scandaleux que la mort de l'érudite Jérôme Aléandre le Jeune (1574-1629) ait soustrait à la curiosité érudite ses manuscrits car ils « estoient tombés entre les mains de quelques personnes qui ne leur laissèrent voir le soleil », il souhaite permettre à ses documents d'être publiés s'il devait mourir en allant en Pologne²². Amour de la connaissance et éthique du désintéressement s'associent lors de cet épisode. Aussi, dès le début du mois de mai 1633, Peiresc peut-il annoncer à Jacques Dupuy qu'il pourra obtenir le St Cyrille de Lucas Holstenius avant même d'avoir sollicité le philologue : « j'ose me promettre de le [à Jean Aubert] luy faire avoir soit par le dict Holstenius ou par aultres »²³.

²¹ Peiresc possède en effet une santé fragile. Quant à d'éventuelles « infirmités » intellectuelles, elles ne correspondent qu'à une coquetterie de l'auteur car tous ses contemporains ont vanté sa prodigieuse mémoire, ses capacités de compréhension et son agilité cérébrale. Cependant, aucun livre portant la signature de Peiresc n'est sorti des presses durant la première moitié du XVII^e siècle. Il est l'auteur d'une *Dissertation sur un trépied antique*, publiée en 1749 par le Père Desmolets et d'une *Histoire de la Provence jusqu'en 1600* qui sera éditée, commentée et annotée par J. FERRIER et M. FEUILLAS en 1982 sous le titre *Abrégé de l'histoire de Provence et autres textes inédits* (Avignon, Aubanel).

²² TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres de Peiresc*, II, pp. 696 ss. (1^{er} janvier 1630), à Jacques Dupuy.

²³ P TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy, janvier 1634- juin 1637*, III, Paris, Imprimerie nationale, 1892, p. 511 (2 mai 1633), à Jacques Dupuy.

La lettre de demande à Holstenius ne date que du « dernier jour de juin 1633 »²⁴. Elle commence par des nouvelles sur les dernières recherches d'Holstenius : elle regrette l'absence d'écrits d'Héron d'Alexandrie dans les volumes de Monseigneur de Montchal consultés par Aubert (à la place de Rigault)²⁵. Puis Peiresc souligne les qualités morales de l'érudit allemand (« courtoisie », « charité envers le public ») pour argumenter la demande d'Aubert et de l'archevêque de Toulouse et considérer qu'Holstenius « ne fer[a] pas de difficulté de leur communiquer les deux livres de St Cyrille sur St Jean, qui leur manquent en l'édition qu'ils ont entreprise des œuvres de cet auteur ». Il rappelle juste à propos à l'érudit allemand qu'il avait déjà proposé son aide à l'archevêque de Toulouse en 1629²⁶. Enfin, il termine en éclairant les enjeux de ce projet de collaboration. De manière subtile, il joue sur l'éthique du désintéressement attendue de tout membre de la République des Lettres et sur les bénéfices de cette coopération :

Vous ne la sçauriez pas faire en conjuncture plus opportune puis qu'ils pourront tenir un si digne rang en cette belle edition, dont le public ne vous sera pas moins redevable que si vous les faisiez imprimer vous mesmes à part, et je crois bien qu'on ne manquera pas de vous en laisser l'honneur qui vous y sera deub. Et qu'il faudra que cez Astronomes retombent par mesme moyen entre voz mains, selon le dessein que vous y aviez fait dez lors pour une espece d'eschange. Je vous en auray de mon chef une particuliere obligation, pour l'interest que je prends en l'honneur de la France, et pour la proffession que je faicts d'estre serviteur de M^r de Thoulouse, et la consideration que je dois à la priere dud. S^r Aubert et encores plus de Mess^{rs} du Puy, qui m'en ont faict instance pour luy. Je m'asseure que vous ne nous en esconduirez pas comme je vous en supplie trez humblement, et le plus tost sera le meilleur afin de ne pas retarder l'edition des œuvres de ce grand saint.

Apparaissent ici des rapports de personne à personne qui combinent relations de pouvoir et lien d'amitié (*Amicitia*). Peiresc élabore une hiérarchie des liens d'obligation et d'engagement. Tout d'abord, Lucas Holstenius se doit accéder à la demande du parlementaire en raison des liens qui les unissent. Le philologue d'Hambourg, né en 1596, a attendu 1625 pour obtenir un poste qu'il considère digne de ses compétences et qui lui assure un accès direct aux ressources nécessaires pour ses recherches²⁷. Avant cette date, il fut étudiant à Hambourg et à Leyde, se rendit en Italie comme assistant du géographe allemand Philipp Clüver (1580-1622) puis à Oxford et à Copenhague, accompagné de Caspar Vosburg. De 1622 à 1624, il voyagea comme chaperon et mentor des frères Otto et Nikolaus Van Qualem à Londres et à Oxford où il fréquenta la bibliothèque bodléienne. En octobre 1624, il se trouve à

²⁴ P. TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres de Peiresc, à Guillemain, Holstenius et Menestrier, 1610-1637*, V, Paris, Imprimerie nationale, 1894, p. 411 (dernier de juin 1633), à Lucas Holstenius.

²⁵ Héron d'Alexandrie qui vécut certainement au premier siècle de notre ère en Egypte s'est intéressé à la mesure angulaire entre deux astres.

²⁶ PELISSIER, *Les amis d'Holstenius*, p. 575 ss (lettres de Mgr de Montchal à Holstenius, le 14 août 1629 et le 22 août 1629).

²⁷ H. von W. STORK (dir), *Lucas Holstenius (1596-1661). Ein Hamburger Humanist im Rom des Barock*, Hambourg, 2008.

Paris et rencontre les frères Dupuy. Certainement par leur entremise, il obtient le poste de secrétaire-bibliothécaire du président du parlement de Paris Henri de Mesmes, détenteur d'une des plus belles bibliothèques du temps. Et grâce à eux, il entre en contact avec Peiresc²⁸. Mais le projet d'Holstenius est d'obtenir une charge à Rome. Peiresc va alors soutenir cette ambition. En 1625, il annonce aux frères Dupuy qu'il va parler au cardinal Barberini des « recommandables qualitez de vostre Holstenius d'Ambourg »²⁹. Grâce aux liens d'estime et d'amitié qui unissent le prélat italien et Peiresc, cette recommandation permet au philologue allemand, après son abjuration du protestantisme, d'être attaché au neveu du pape à partir de 1627 et aboutira à sa nomination comme custode de la bibliothèque vaticane en 1636³⁰. Il est ainsi l'obligé de Peiresc.

Ensuite, Peiresc se considère comme « le serviteur » de l'archevêque de Toulouse selon une formule qui peut soit être d'usage en raison de la dignité de Charles de Montchal, soit renvoyer aux échanges de services entre les deux érudits depuis les années 1620. Moontchal possède une très belle bibliothèque, notamment en manuscrits grecs, hébreux et arabes.

Enfin, le conseiller se sent redevable vis-à-vis de Jean Aubert par considération pour les frères Dupuy à qui il a donné sa parole pour obtenir le St Cyrille dès mai 1633. L'estime de Peiresc pour les Dupuy repose sur leur très grande érudition et leur rôle dans la République des Lettres. Parents de Jacques-Auguste de Thou, les Dupuy se sont hissés au plus haut degré de la société française, par des mariages et des alliances successives qui leur permettent de pouvoir manifester une grande indépendance d'esprit. Ils héritent, à la mort de leur cousin Jacques-Auguste, de sa magnifique bibliothèque qu'ils ouvrent pour des réunions érudites restées célèbres, l'académie putéane devenant le « réduit ordinaire des savans de Paris »³¹.

²⁸ Les archives de Carpentras, parisiennes et romaines conservent une centaine de lettres échangées entre Peiresc et Holstenius, de septembre 1627 à juin 1637. Elles ont été partiellement publiées par J.-F. BOISSONADE, *Lucae Holstenii epistolae ad diversos*, Paris, 1817 et par P. TAMIZEY DE LARROQUE en 1894.

²⁹ Ph. TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy, décembre 1617-décembre 1628*, Paris, Imprimerie nationale, 1888, I, p. 62 (28 avril 1625), à Dupuy.

³⁰ C'est en 1625 que François Barberini (1597-1679), cardinal depuis 1623, se lie avec Peiresc. Mandé comme légat près de la cour de France afin de négocier un règlement pour la difficile question de la région lombarde de la Valteline convoitée également par les Habsbourg, il s'arrête à Aix-en-Provence pour s'entretenir à ce sujet avec le parlementaire proche du pouvoir mais aussi pour converser avec l'érudite dont les activités intellectuelles sont estimées en Italie depuis son voyage de jeunesse. Ils échangèrent plus de 50 lettres en italien conservées notamment à Carpentras et à Aix-en-Provence (manuscrit 202).

³¹ L'utilisation du nom latinisé des Dupuy pour caractériser leur académie est due aux écrivains Jean-Louis Guez de Balzac (1597-1654) et Jean Chapelain (1595-1674) qui nommèrent ainsi le Cabinet des Dupuy. Les Dupuy ouvrent leur étude pour des réunions quasi quotidiennes en fin d'après midi. S'y retrouve un public aisé d'habitueés ou de visiteurs occasionnels, tous passionnés par les lettres. J. DELATOUR, *Le cercle des frères Dupuy à Paris*, in *Lieux de savoir. Espace et communautés*, a cura di Ch. Jacob, Paris, Albin Michel, 2007,

Pierre Dupuy (1580-1651), avocat au parlement, serviteur du roi de France, a rédigé le premier inventaire du Trésor des chartes avec Théodore Godefroy, et publié, de manière anonyme, deux ouvrages : *Discours sur la réception du concile de Trente en France* en 1615, et un recueil de traités et preuves des *Libertez de l'Église gallicane* en 1639. Ses compilations historiques sur la monarchie française seront éditées à titre posthume par son frère Jacques (1586-1656). Ce dernier devient garde de la Bibliothèque du roi à partir de 1645³². Nous connaissons déjà le troisième frère, Christophe Dupuy, chartreux à Santa Croce in Gerusalemme à Rome. Peiresc les a fréquentés lors de ses séjours parisiens au début du XVII^e siècle. Leurs échanges épistolaires commencent en 1617 et se terminent avec la mort de Peiresc en juin 1637 : il subsiste dans le minutier de Carpentras 485 lettres de Peiresc aux Dupuy et une soixantaine des Dupuy à Peiresc³³.

En engageant sa parole sur le St Cyrille, Peiresc a signé un pacte moral avec Jacques et Pierre Dupuy. Ce geste est révélateur des pratiques intellectuelles de ces lettrés qui n'envisagent pas de collaboration savante sans réciprocité des services. Toute lettre implique une réponse, tout don suscite un contre don. Cet usage témoigne de la signification du cadeau dans le monde savant du premier XVII^e siècle : aucune contrepartie financière ou personnelle n'est ici attendue. Offrir un manuscrit ne constitue donc pas un acte vénal mais ce n'est pas pour autant un acte totalement désintéressé. Offrir engage l'amitié, l'*Amicitia* de l'autre, quelque soit le statut du destinataire. De plus, donner renforce l'autorité, la réputation et le capital intellectuel du bienfaiteur qui sera remercié par une dédicace³⁴. Dans la lettre écrite à Holstenius, Peiresc parle même d'une « espece d'eschange » qui engage les trois hommes : Montchal communiquera son manuscrit des astronomes grecs à Holstenius qui procurera à Jean Aubert les *Commentaires sur St Jean* ; ce dernier l'éditera et remerciera Holstenius et Montchal dans une épître dédicatoire.

pp. 157-177. J. ESTIENNE, *Huetiana*, Paris, 1722, p. 70, cité par J. DELATOUR, *Les frères Dupuy et leurs correspondances*, in *Les grands intermédiaires culturels de la République des Lettres. Etudes de réseaux de correspondances du XVI^e au XVIII^e siècle*, C. BERKVENS-STEVELINCK, H. BOTS et J. HÄSELER, Paris, H. Champion, 2005, p. 62.

³² J. DELATOUR, *Pierre et Jacques Dupuy. Gardes de la Bibliothèque de 1645 à 1656*, in « Revue de la Bibliothèque nationale de France », n°31 (2009), pp. 66-73.

³³ Carpentras, Bibl. Ing., ms. 1877. L'étude de Jérôme Delatour sur la correspondance des frères Dupuy montre, qu'avec 493 lettres échangées pendant près de 20 ans, les échanges épistolaires entre les deux hommes et Peiresc comptent pour 8,7 % de l'ensemble (DELATOUR, *Les frères Dupuy et leurs correspondances*, p. 68).

³⁴ W. –Ch. Van DIJK, *Remarques sur les 'épîtres dédicatoires' des XVII^e et XVIII^e siècles*, in « Revue française d'histoire du livre », n°40 (Juillet-Septembre 1983), pp. 191-209. R. CHARTIER, *Le Prince, la bibliothèque et la dédicace*, in *Le pouvoir des bibliothèques*, a cura di M. Baratin et Ch. Jacob, Paris, Albin Michel, 1996, pp. 204-221. R. CHARTIER, *Culture écrite et société. L'ordre des livres (XIV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 1996, notamment le chapitre 3 intitulé : « Patronage et dédicace ».

Le médium

Une telle transaction ne peut être réalisable sans un *medium* efficace d'échange. Les sources utilisées dans cette enquête montrent qu'au début du XVII^e siècle, il s'agit de la correspondance³⁵. Le siècle de Peiresc se marque ainsi par un équilibre subtil entre communication écrite et orale³⁶. La correspondance prolonge et complète les discussions entre érudits. C'est pourquoi les courriers envoyés sont souvent lus, notamment lors des académies savantes. Cette pratique de lecture collective permet d'informer le plus grand nombre de personnes à la fois. Aussi Peiresc n'hésite-t-il pas à préciser à Jacques Dupuy le 2 mai 1633 qu'il « pourra faire voir [I]a lettre » de l'archevêque de Toulouse à Jean Aubert et Nicolas Rigault³⁷. La lecture par un tiers participe également d'un usage fort prisé dans les cercles aristocratiques.

Plus encore que le livre imprimé soumis fortement à la censure et à la répression, les lettres au statut à la fois confidentiel et public permettent ainsi de mettre en contact des érudits, d'informer, de coordonner des programmes de recherche et de maintenir un réseau de coopération entre savants malgré les aléas politico-religieux. Pour favoriser l'édition du St Cyrille, des lettres circulent entre Rome, Paris, Aix-en-Provence, Augsbourg, Toulouse... Elles passent de main en main, s'inscrivant naturellement dans un système circulatoire. Au centre de ce commerce lettré se trouvent deux hommes, Jacques Dupuy et Nicolas-Claude Fabri de Peiresc. Ils reçoivent les lettres des différents protagonistes et les redistribuent aux uns et aux autres. Dans une lettre pour Holstenius, Peiresc précise : « Comme vous pourrez voir par le billet de sa main [Aubert] que l'on [Dupuy] m'a envoyé »³⁸. Le conseiller aixois reçoit et réexpédie également les courriers de l'archevêque de Toulouse à Dupuy : « Vous ne seriez pas marry de voir la lettre que m'a escripte Mr l'Archevesque »³⁹. Le prélat écrit ainsi à Peiresc pour lui faire connaître ses décisions ; elles sont ensuite transférées aux Dupuy qui informent alors les destinataires, c'est-à-dire Rigault et Aubert. Les principaux intéressés ne communiquent donc pas directement entre eux. Déjà, en 1629, lors d'une précédente conversation avec Holstenius portant sur *l'Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée, Charles de Montchal avait eu recours à Pierre Dupuy (« vos lettres m'ont été rendues en la

³⁵ H.J.M. NELLEN, *La correspondance savante au XVII^e siècle*, in « XVII^e siècle », 178 (1993), pp. 87-98. H. BOTS-F. WAQUET (éd.), *Commercium litterarium. La communication dans la République des Lettres*, Amsterdam, Maarsen, Holland University Press, 1994, pp. 175-189.

³⁶ F. WAQUET, *Parler comme un livre. L'oralité et le savoir (XVI^e-XX^e siècles)*, Paris, Albin Michel, 2003.

³⁷ TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres de Peiresc*, II, p. 510 (2 mai 1633), à Dupuy.

³⁸ TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres de Peiresc*, V, p. 410 (dernier de juin 1633), à Holstenius.

³⁹ TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres de Peiresc*, II, p. 510 (2 mai 1633), à Dupuy.

ville de Tholose par l'adresse de Monsieur Dupuy ») ou à l'érudit Jean-Jacques Bouchard (« en apprenant par une belle lettre [de] Monsieur de Fontenay Bouchard [...] que vous lui aviez baillé quelque chose des livres que vous avez publié pour me les faire tenir »)⁴⁰.

En 1633, le parlementaire aixois constitue un intermédiaire indispensable. Il est au centre d'une toile d'araignée qui lie Lucas Holstenius, Jean Aubert, Charles de Montchal, Jacques Dupuy mais aussi Christophe Dupuy à Rome, le bibliothécaire d'Augsbourg, Elie Ehinger et d'autres correspondants qui cherchent des manuscrits de Cyrille à Cesena ou dans la péninsule ibérique⁴¹. Dans la première moitié du XVII^e siècle, le réseau épistolaire créé et entretenu par Peiresc est le plus important. Il est exceptionnel par le volume des lettres échangées (près de dix mille), par le nombre de correspondants (estimé à cinq cents) et par son extension géographique extra-européenne. Particulièrement dense dans la péninsule italienne, le réseau du magistrat aixois dépasse le cadre du royaume : seules l'Angleterre, à peine représentée (Londres et Oxford), la péninsule ibérique quasi absente (deux correspondants) et l'Europe orientale, totalement inconnue, échappe à cette structure. Elle s'étend à l'Empire ottoman avec la présence d'agents à Constantinople, en Méditerranée orientale et en Afrique du nord⁴². Comparativement, l'érudit Marin Mersenne (1588-1648), considéré comme « le secrétaire général de la République des Lettres », entretient des relations avec seulement une centaine d'interlocuteurs⁴³. Quant aux frères Dupuy, ils communiquent avec 250 correspondants réguliers entre 1596 et 1656 et l'extension de leur correspondance ne dépasse pas l'Europe, une Europe limitée à la péninsule italienne, aux Provinces-Unies, à la Belgique et aux États allemands. Les étrangers ne forment qu'un quart de leurs correspondants et leurs lettres seulement un dixième des lettres reçues⁴⁴.

⁴⁰ PELISSIER, *Les amis d'Holstenius*, p. 574 (lettre de Montchal à Holstenius, le 14 août 1629) et p. 575 (lettre de Monchal à Holstenius, le 22 août 1629). Jean-Jacques Bouchard (1606-1641), érudit et homme de lettres, est notamment l'auteur de *Confessions* suivies de *Son voyage de Paris à Rome en 1630* publiés par Alcide BONNEAU, Paris, I. Lisieux, 1881.

⁴¹ Elie Ehinger (1573-1653) est pasteur, professeur puis recteur et bibliothécaire à Augsbourg. A. BRESSON, *Peiresc et le cercle humaniste d'Augsbourg*, in *Peiresc 1604-2004*, a cura di J. Dhombres-A. Bresson, Turnhout, Brépols, 2006, pp. 173-258. *Peiresc, lettres à Naudé (1629-1637)*, a cura di, Ph. Wolfe, Paris-Seattle-Tuebingen, 1983, p. 23, le 10 octobre 1634.

⁴² CHENY, *Une bibliothèque byzantine*, pp. 39-71 (chapitre II : « Le réseau ») et p. 74 (cartographie des correspondants de Peiresc en méditerranée orientale et méridionale).

⁴³ H. BOTS, *Marin Mersenne 'secrétaire général' de la République des Lettres 1620-1648*, in, *Les grands intermédiaires culturels de la République des Lettres*, a cura di C. Berkvens-Stevelinck, H. Bots et J. Häsel, pp. 165 ss.

⁴⁴ J. DELATOUR, *Les frères Dupuy et leurs correspondances*, a cura di C. Berkvens-Stevelinck, H. Bots et J. Häsel, pp. 61-101, notamment p. 73.

Avec un tel réseau, Peiresc se trouve naturellement au centre des échanges lors de l'aventure de l'édition du St Cyrille. Un autre rôle, tout aussi essentiel, se dévoile au moment où des tensions apparaissent.

L'équilibre se rompt

Le silence d'Holstenius

En mai et juin 1633, Peiresc assure aux frères Dupuy qu'ils obtiendront les manuscrits de St Cyrille ; fin juin, il formule sa demande à Holstenius mais aucune réponse ne lui parvient. Il lui réécrit le 7 septembre, le 22 septembre puis le 6 octobre 1633⁴⁵. Toujours aucune nouvelle. À la fin du mois d'octobre, le conseiller provençal informe Jacques Dupuy qu'il n'a « point encores de responce » et a « quelque esperance de l'avoir par un de [s]es amys nommé Chartres party de Rome dès le 19 septembre »⁴⁶. Ce dénommé Chartres a certainement rencontré Holstenius et pourrait ainsi apporter sa réponse mais il est malheureusement en quarantaine à Gênes. Nous perdons ensuite sa trace dans les archives.

Ainsi, quatre mois après la requête, Peiresc n'a reçu ni le St Cyrille ni de courrier d'Holstenius. Comment justifie-t-il ce silence auprès des frères Dupuy à qui il a donné sa parole ? Par des raisons matérielles ? Une lettre perdue ? La recherche d'un transporteur fiable et éprouvé ? Les raisons avancées sont toutes autres :

Bien vous diray-je que M^r Aubert auroit bien peu me confier un peu plus franchement, puisque M^r l'Archevesque de Thoulouse en estoit demeuré d'accord, ce m[anu]s[crit] des Astronomes Grecs qui m'avoit esté offert et promis pour le dict sieur Holstenius, et qui avoit deub estre transcript depuis le temps qu'on est aprez, plus d'une foys si l'on eu avoit envie. Craignant que M^r Holstenius ne se soit un peu picqué de ce retardement [...] ⁴⁷

Ainsi, pour Peiresc, la rupture épistolaire révèle une contrariété voire un différend : Holstenius ne communique plus car il est vexé et se sent trahi. Il aurait déjà dû recevoir le manuscrit des auteurs grecs. Cette explication peut se lire de deux façons : soit il s'agit d'une stratégie du conseiller aixois pour accélérer l'envoi des manuscrits de M^r de Montchal, soit cette attitude de bouderie est fréquente dans le monde érudit de la première moitié du XVII^e siècle. Le premier mobile est plausible. L'étude de la correspondance de Peiresc montre que

⁴⁵ TAMIZEY DE LARROQUE, IV, *Lettres*, pp. 411-415 (7 septembre 1633), pp. 414-417 (22 septembre 1633) et pp. 417-418 (6 octobre 1633), à Holstenius.

⁴⁶ TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres*, II, pp. 633-634 (dernier octobre 1633), à Jacques Dupuy.

⁴⁷ *Ibidem*.

c'est effectivement un homme qui manie avec une grande finesse la moquerie et l'ironie, qui utilise l'amour propre des uns, l'ambition des autres, la concurrence entre érudits, pour faciliter l'obtention d'un livre ou l'avancée d'une recherche. La deuxième raison l'est tout autant. La République des Lettres connaît des polémiques intellectuelles entre savants (controverses religieuses, discussions scientifiques) mais aussi des querelles de personnes⁴⁸. Au temps de Peiresc, la plus célèbre fut celle qui opposa les deux philologues de l'université de Leyde, Daniel Heinsius (1580-1655) et Claude Saumaise (1588-1653) à partir de 1632⁴⁹. Jalousie professionnelle, rivalité financière, divergences religieuses et philologiques les amènent à ne plus communiquer entre eux et même à en venir aux mains. La correspondance peut donc être un formidable vecteur de collaborations savantes tout comme elle peut se transformer en instrument de brouille.

En aucun cas, Peiresc ne justifie le silence d'Holstenius par des raisons matérielles. Ce qui est d'autant plus étonnant que les routes ne sont pas sûres en ce début de XVII^e siècle. Les vols de lettres sont fréquents, les pertes et les détériorations aussi⁵⁰. Doit-on voir dans cette absence la marque de la confiance accordée par Peiresc à sa maîtrise du système postal qui lui permet de le relier à Rome ?

Pour joindre la Provence à Rome, il faut compter trois à quatre semaines alors que le courrier met six à neuf jours pour relier Aix-en-Provence, Lyon et Paris⁵¹. Le courrier pour aller à Rome emprunte rarement la voie maritime directe. Plus habituellement, il passe par la voie terrestre jusqu'à Gênes, si bien qu'en allant vers Avignon et la vallée du Rhône, il s'arrête à Aix-en-Provence à l'aller comme au retour. Cette organisation est parfaite pour Peiresc : il peut alors répondre par le retour du « pèdon ». Aussi ce fonctionnement l'établit-il

⁴⁸ F. WAQUET, *La République des Lettres : un univers de conflits*, in, *Pouvoirs, contestations et comportements dans l'Europe moderne. Mélanges en l'honneur du Pr Yves-Marie Bercé*, a cura di B. Barbiche-J.- P. Poussou – Tallon, Paris, 2005, pp. 829-840.

⁴⁹ *Ivi*, pp. 831-833.

⁵⁰ Dans une lettre du 31 juillet 1632, Peiresc informe les frères Dupuy qu'un fagot de livres envoyés par les cardinaux Barberini et Bagni n'est jamais arrivé à destination, la vue des cachets des cardinaux ayant fait peur aux voleurs qui ont finalement jeté le paquet à la mer (TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres à Peiresc*, II, p. 321-322). Lors des périodes de peste, encore très présente en Europe et au Levant, les colis et les lettres souvent restent en quarantaine. Arrivés à Marseille, ils sont alors trempés dans du vinaigre aromatique et les enveloppes découpées aux angles. Cette désinfection rend l'encre diluée illisible, si bien que Peiresc se plaint à de nombreuses reprises cette pratique (Voir A. DE VALENCE *Correspondance de Peiresc [1631-1637] avec plusieurs missionnaires et religieux de l'ordre des Capucins*, Paris, Alphonse Picard, 1892, p. 159, le 31 juillet 1635, à Jacques-Auguste de Thou).

⁵¹ Peiresc compte cinq semaines lors de l'envoi du manuscrit de St Cyrille en 1634 : il a reçu une lettre datée du 12 février d'un de ses correspondants à Rome qui lui annonçait qu'Holstenius avait préparé le manuscrit pour le prochain départ ; le 19 mars, il note qu'il l'attend « dans cinq ou six jours Dieu aydant » (TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres*, III, p. 62 (le 19 mars 1634), à Jacques Dupuy).

dans une situation géographique privilégiée sur la route principale qui mène en Italie. Quand le magistrat aixois manque le courrier d'Avignon, il utilise « la voye de Lyon quoique plus longue que celle de Gènes parce qu'elle est plus fréquentée, car il faudroit attendre un mois entier pour écrire par le suivant ordinaire d'Avignon »⁵². Si les colis transportés sont trop gros ou trop encombrants, c'est la voie maritime qui est choisie. C'est le cas pour l'envoi des manuscrits de St Cyrille en 1634. Mi mars, Peiresc note : « si le tout est trop gros pour la poste, j'estime que des barques de Marseille qui sont allées de ce costé là quelque temps [...] nous r'apporteront le tout Dieu aydant avant Pasques »⁵³. Quinze jours après, il espère que « le retour des galères de M. de Noailles [...] apportera les libvres de St Cyrille⁵⁴. Peiresc et ses correspondants combinent donc différents types de transport.

Le magistrat utilise le plus souvent l'ordinaire de la poste car il présente un avantage incontestable : il évite de devoir trouver un porteur, ce qui n'est pas toujours simple quand on réside dans une petite localité de province. Pour les lettres destinées à des correspondants réguliers, ce moyen de communication se révèle sûr et fait montre d'une certaine fiabilité. Par contre, il est assez lent et coûteux. De plus, le courrier part à date fixe dans la semaine, ce qui oblige souvent à répondre à la hâte à une lettre arrivée peu avant le prochain départ du courrier : « C'est pourquoy, pour prevenir cest inconvenient en tant que je le puis, je n'ay pas voulu manquer de vous respondre sur le champ, sans differer à la sepmaine suyvante », écrit ainsi Peiresc au capucin Gilles de Loches en 1634⁵⁵.

Pour des échanges moins réguliers d'autres solutions, plus occasionnelles que l'ordinaire de la Poste, existent. Tout d'abord, un ami voyageur, un intermédiaire de confiance, peut se charger du courrier ou du colis. C'est le choix effectué par les frères Dupuy pour envoyer la copie du manuscrit des astronomes grecs à Peiresc en mai 1634 en utilisant le Sieur Moreau⁵⁶. Le port devient gratuit et ce moyen est beaucoup plus fiable car comportant peu de risque de perte ou de colis ouvert, détérioré voire volé. L'expéditeur joint le plus souvent à son courrier une lettre de recommandation pour le porteur. Ainsi, Thomas d'Arcos, un correspondant de Peiresc à Tunis, peut écrire au magistrat :

⁵² TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres*, IV, p. 107 (5 juin 1634), à Jean-Jacques Bouchard.

⁵³ TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres*, III, p. 56 (14 mars 1634), à Jacques Dupuy.

⁵⁴ TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres*, III, p. 64 (27 mars 1634), à Jacques Dupuy.

⁵⁵ DE VALENCE, *Correspondance de Peiresc avec plusieurs Missionnaires*, p. 27 (le 20 mars 1634), à Gilles de Loches.

⁵⁶ TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres*, V, p. 418 (5 mai 1634), à Holstenius (« M^r du Puy m'escript de Paris [...] que le M[anu]S[crit] des astronomes de M^r l'Archevesque de Thoulouse est achevé de transcrire, et qu'il me l'envoyera par le S^r Moreau [...] »).

Le Sieur Claude de Martin porteur de la presente [lettre] a servi icy [à Tunis] de Chancelier en ce Consulat, et s'est porté fort dignement et fidelement en la charge. Je vous supplie très humblement qu'aux occasions qui se presenteront de luy depastir vostre faveur vous luy fassiés connoistre que mon intercession luy servira de quelque chose en vostre endroit⁵⁷.

Ce système permet de favoriser des rencontres entre lettrés et invite à l'intégration de nouveaux intermédiaires au sein du réseau de correspondance. Pour des livres, le recours à des marchands ou à des libraires est également fréquent ; là encore, ce procédé est sûr et moins onéreux que la Poste.

Peiresc profite aussi des voies diplomatiques. Ses liens d'amitié avec de nombreux ambassadeurs lui permettent d'user de ce mode d'échange officiel et efficace que constitue le « paquet du roy », pour faire parvenir du courrier à Constantinople ou à Rome. Les lettres adressées à Holstenius utilisent ainsi la « valise diplomatique » du Vatican, à l'adresse du cardinal Barberini. La correspondance avec l'érudit Cassiano dal Pozzo, installé à Rome, nous apprend alors la stratégie du magistrat pour échapper à la censure et à certains contrôles : il utilise une double enveloppe, l'extérieur portant l'adresse du cardinal Barberini et l'enveloppe intérieure celle du destinataire réel. Le nom visible sur la première enveloppe cautionne l'envoi et doit empêcher tout contrôle. Le magistrat peut dès lors faire circuler des écrits ne recevant pas l'accord des autorités ecclésiastiques comme les travaux de Galilée ou d'Harvey. C'est donc tout un système centralisé qui se met en place : lorsqu'une voie sûre et efficace est trouvée, on l'utilise pour soi mais également pour d'autres érudits. C'est pourquoi le magistrat aixois rassemble les lettres de ses amis et les envoie en paquets avec les siennes pour des lettrés installés à Rome ou à Paris où le destinataire doit ensuite les redistribuer. Réseaux directs et indirects sont ainsi utilisés.

Afin de rendre plus certaine sa maîtrise du système postal, Peiresc a construit des liens d'estime et d'obligation bien utiles avec certains responsables des services postaux comme le sieur Jacquet qui a reçu quatre-vingt-sept lettres du magistrat aixois entre 1622 et 1632⁵⁸. Le parlementaire se déclare également « ami » avec Jean-Baptiste du Lieu (mort en 1670), contrôleur des postes et maître des courriers « ès généralités de Lyonnais, Dauphiné, Bas-Languedoc et pays étrangers »⁵⁹. Pierre Gassendi nous apprend également qu'en 1627 le

⁵⁷ Aix-en-Provence, Méjanès, ms. 201, f° 194-195, le 25 novembre 1632, de Thomas d'Arcos à Peiresc.

⁵⁸ Paris, BnF, naf, ms. 5 169.

⁵⁹ DE VALENCE, *Correspondance de Peiresc avec plusieurs missionnaires*, p. 76 (31 juillet 1634), au père Joseph.

conseiller aixois a joué un rôle actif dans l'ouverture de l'ordinaire de Lyon, le rapprochant ainsi de Paris et des frères Dupuy⁶⁰. Dans cette affaire, Peiresc a été l'auxiliaire d'Alphonse de Richelieu, frère du principal ministre et cardinal de Lyon puis archevêque d'Aix-en-Provence, qui souhaite lui aussi développer des relations régulières entre la capitale des Gaules et Paris. Ensemble, ils arrivent à persuader l'assemblée de Provence de voter les crédits nécessaires, si bien qu'une relation hebdomadaire avec Paris est mise en place, à la grande joie des frères Dupuy et du magistrat. Sa connaissance des transports de courrier est telle qu'il peut conseiller les érudits parisiens. Il les informe par exemple que les dépêches venant de Lyon, « sous l'enveloppe des paquets du roy », sont notées dans un registre tenu dans chacune des postes (heure de départ, heure de passage) et qu'elles circulent de Paris à Lyon « sous les enveloppes de M. de Fetan ». Il leur conseille, s'ils demeurent inquiets, « qu'il seroit à propos d'y faire mettre un contreseing de Mr de Lomenie avec le cachet royal, afin d'en faire tenir registre de Paris à Lyon »⁶¹. Pour être un érudit efficace à la fin du XVI^e siècle, il faut donc être aussi un bon « technicien »...

Malheureusement, toutes ses qualités ne suffisent pas à empêcher le silence d'Holstenius ; ce mutisme rompt l'équilibre subtil mis en place par le pacte érudit initial. L'édition des manuscrits de St Cyrille est compromise. Peiresc ne peut pas l'accepter pour « l'honneur de la France, et pour la profession qu'[il] faict d'estre serviteur de M^r de Thoulouse, et la consideration que [il] doi[t] à la priere dud. S^r Aubert et encores plus de Mess^{rs} du Puy ». Il va donc œuvrer en coulisses pour que l'édition paraisse enfin en 1638.

Une nouvelle négociation

Exaspération, humilité, insistance, patience, affabilité ... Peiresc joue sur toutes ces attitudes lors du nouveau marchandage qui engage les témoins de l'entente élaborée en mai 1633. Quittant son rôle de garant moral, Peiresc devient, grâce au capital social qu'il détient, un véritable négociateur. Aussi entre-t-il pleinement dans le jeu des obligations et engage son « crédit » et toute sa « puissance ». Afin d'obtenir le manuscrit des astronomes grecs, le parlementaire provençal s'appuie sur deux arguments décisifs : la parole donnée par Aubert *via* les Dupuy et les ordres formulés par écrit par M^{gr} de Montchal.

⁶⁰ GASSENDI, *Vie*, pp. 179-180.

⁶¹ TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres*, I, p. 261 (5 juin 1627), à Dupuy.

Au printemps 1633, Peiresc a « engagé » sa parole et celle d'Holstenius. Cette promesse le lie moralement aux érudits parisiens. Le silence du philologue allemand ne peut s'expliquer que parce qu' « on veuille qu'il ne se fie de la parole d'autrui sans qu'on se veuille fier de la sienne⁶² ». L'équilibre moral s'est rompu. En effet, Aubert n'a pas commencé la transcription des auteurs grecs sur les astres, inévitablement longue, alors que l'envoi de l'original du St Cyrille par Holstenius peut être immédiat. Plus inexcusable encore, la nature de la transaction est modifiée : alors qu'il s'agissait d'échanger un original contre un original, Peiresc apprend que la copie du manuscrit des astronomes grecs est destinée à Holstenius et que l'original sera conservé par l'archevêque de Toulouse. Il y a duperie. Avec amertume, il attire l'attention des frères Dupuy sur le fait qu'Holstenius « ne se trouv[ait] pas engagé de parole à ce marché comme il est »⁶³. Dans une lettre de mars 1634, il n'hésite pas à nommer le coupable : Charles de Montchal, qui n'a pas « tenu sa parole toute entière ». Et d'ajouter : « Comme feroient d'autres et particulièrement celui qui est »⁶⁴. Pour Peiresc, l'attitude du prélat est indigne d'un érudit sincère et les formulations respectueuses d'usage masquent difficilement le ressentiment qu'il éprouve pour l'archevêque. Il est révélateur que le terme le plus utilisé dans la correspondance avec les Dupuy à partir de décembre 1633 soit celui de « parole ». C'est bien elle qui est en jeu dans ce pacte savant. En passant d'une « parole toute entière » à « une parole éludée », Charles de Montchal n'est plus digne de confiance⁶⁵. Déjà en 1629, lors d'un autre échange, Peiresc ne lui accordait que peu de crédit et écrivait à Holstenius : « Que si pour accommoder M^{gr} de Thoulouse, vous croyez qu'il y ait rien du reste qui vous puisse servir afin d'arracher cet *aurum a Barbaris* ne faites pas de difficulté je vous supplie d'en disposer absolument [...] »⁶⁶. Charles de Montchal, un barbare... Le jugement était alors sans appel.

En 1633, afin de ne pas rompre les négociations, Peiresc s'exprime de manière bien plus diplomate avec les frères Dupuy et s'appuie sur un argument de poids : la lettre de l'archevêque exposant les termes du marché (original contre original). À plusieurs reprises, il rappelle son existence à Jacques Dupuy afin qu'il presse Aubert de suivre ses ordres. Mais, hélas, sans succès : Holstenius obtiendra une copie, si elle est effectuée. Il est difficile de connaître les raisons de cet échec (contre ordre secret de M^{gr} de Montchal, refus d'Aubert, dépit suite au silence d'Holstenius...) La déception est immense et la transaction risque d'être

⁶² TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres*, II, p. 634 (dernier d'octobre 1633), à Dupuy.

⁶³ TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres*, II, p. 663 (12 décembre 1633), à Dupuy.

⁶⁴ TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres*, III, p. 62 (19 mars 1634), à Dupuy.

⁶⁵ TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres*, III, p. 17 (15 janvier 1634), à Dupuy.

⁶⁶ TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres*, V, p. 335 (8 juin 1629), à Holstenius.

compromise. Peiresc prend donc la décision de financer personnellement la transcription du manuscrit des astronomes grecs et d'en décharger Aubert⁶⁷. Il demande aux Dupuy de trouver à Paris un copiste habile en écriture grecque et de faire vérifier le travail par un spécialiste. Il aimerait que ce soit le jésuite Denis Pétau, helléniste de premier ordre mais, il « doute que M^r l'Archevesque sera bien aise de remettre cette copie possible au P. Petau, ou aultre de sa compagnie »⁶⁸. Cette remarque rappelle tout d'abord la place fondamentale tenue par les jésuites dans le développement des études grecques dans la première moitié du XVII^e siècle. Denis Petau (1583-1652), mais aussi Jacques Sirmond (1559-1651), Philippe Labbe (1607-1667) ou Charles du Fresne, sieur du Cange (1610-1688), grands éditeurs de textes grecs, ont tous été formés par les Jésuites⁶⁹. Tout comme Peiresc qui a acquis ses compétences en grec durant ses études au collège jésuite d'Avignon de 1590 à 1595 et se révèle être un excellent philologue⁷⁰. Ensuite, ce commentaire révèle le projet du magistrat aixois. Il souhaite obtenir une copie de qualité, établie par des hellénistes accomplis afin de proposer une source la plus juste possible. Aussi Peiresc s'éloigne-t-il des pratiques du XVI^e siècle qui visaient à procurer aux lecteurs une version grecque compréhensible en s'appuyant sur des manuscrits récents qui, une fois imprimés, se transformaient en une sorte de vulgate que nul ne songeait à contester. Elle connaissait alors peu de changement et, si de nouveaux écrits pouvaient être consultés pour reprendre des passages difficiles, un manuscrit n'était jamais collationné de bout en bout. Dans l'affaire du St Cyrille, nous voyons Peiresc être à la fois attentif à la qualité de la copie du manuscrit grec des astronomes et initier un véritable travail critique de confrontation de sources en recherchant, pour Jean Aubert, de nouveaux manuscrits de St Cyrille dans les bibliothèques d'Augsbourg, de Rome et de Césena⁷¹.

Entre octobre 1633 et juin 1634, le magistrat s'active en tout sens afin que « cette affaire [qui avait] été bien mal concertée » par la faute de l'archevêque puisse aboutir.

⁶⁷ TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres*, II, p. 663 (12 décembre 1633), à Dupuy.

⁶⁸ *Ibidem*.

⁶⁹ M.-F. AUZPY-J.-P. GRELOIS, *Byzance retrouvée. Érudits et voyageurs français (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, De Boccard, 2001.

⁷⁰ Les talents de philologue et d'helléniste de Peiresc se dévoilent notamment lors de la description du manuscrit de l'empereur byzantin Constantin Porphyrogénète (913-959) sur *La vertu et le vice*, obtenu par un de ses agents à Chypre (TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres*, V, pp. 250-257 (30 décembre 1627), à Holstenius.

⁷¹ TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres*, III, pp.16-17 (15 janvier 1634), à Jacques Dupuy. Ph.WOLFE, *Lettres à Naudé*, p. 23, le 10 octobre 1634 : Peiresc demande à G. Naudé de vérifier des manuscrits pour Jean Aubert à qui il manque le septième et le huitième livre. Il conseille à Naudé de se rendre à la bibliothèque de Césena, car dans le catalogue se trouve la mention du manuscrit grec de Cyrille. Voir également, P. TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres*, III, p. 258 (16 janvier 1635), à Jacques Dupuy.

Entrer en contact avec Holstenius

Peiresc écrit directement à Holstenius avec « adresse à son Em[inence Barberini] » pour « servir de bon passeport ». Il s'appuie également sur ses correspondants, installés à Rome ou de passage dans la ville pour obtenir des nouvelles du philologue allemand et le presser de répondre aux attentes de Jean Aubert. Dans l'affaire du St Cyrille, une demi-douzaine de commissionnaires a été mobilisée.

Nous avons déjà rencontré Monsieur de Chartres qui tente d'avoir des nouvelles d'Holstenius en septembre 1633 et également Christophe Dupuy. Ce dernier s'avère être l'intermédiaire le plus précieux. Ainsi, dès juin 1633, le chartreux annonce au parlementaire qu'il informera Holstenius de la demande de Jean Aubert⁷². Et c'est grâce à lui que le magistrat obtient enfin des nouvelles du philologue en avril 1634, après plus de dix mois de silence : Holstenius « a sceu qu'on luy destinoit une coppie des Astronomes de M^r de Thoulouse, il a faict incontinant mettre la main à la transcription de son manuscrit avec promesse neantmoins de le faire fort exactement collationner »⁷³. Peiresc s'est aussi servi de Jean-Louis Bonnaire et de Jean-Jacques Bouchard établis tous deux à Rome. Le premier lui confirme qu'Holstenius va remplir sa part du contrat (avril 1634) et le second l'informe de l'envoi du St Cyrille (juin 1634). Beau-frère de l'érudit écossais John Barclay et correspondant de Peiresc depuis les années 1620, Bonnaire joue un rôle de garant financier par les lettres de change qu'il détient du magistrat. En outre, il s'investit dans le transport des achats effectués par le Provençal en Italie. Il les expédie de Rome à Marseille où le sieur de Gastines, négociant marseillais, les reçoit et les réexpédie à Peiresc. Le St Cyrille arrive par cette voie au début du mois de juin 1634, empaqueté avec des manuscrits copiés par Jean-Jacques Bouchard, érudit parisien rencontré grâce aux frères Dupuy et installé à Rome depuis 1630. D'autres correspondants, notamment italiens, ont dû être également sollicités.

La spécificité du réseau peirescien est cette ouverture au-delà de la France, sur l'Europe et le Levant, grâce à la présence d'agents stables. Alors que les frères Dupuy ont un réseau essentiellement centré sur la France et les pays limitrophes, Peiresc a su ouvrir le sien grâce à un ensemble de « liens faibles », somme de relations nées de rencontres brèves, ponctuelles ou mouvantes, avec des connaissances parfois de rang inférieur (marchands, capitaines de

⁷² TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres*, II, p. 712 (24 juin 1633), de Christophe Dupuy à Peiresc.

⁷³ TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres*, III, p. 72 (2 avril 1634), de Peiresc à Jacques Dupuy.

navire), honorées d'être en relation avec une telle personnalité⁷⁴. Pour être au centre d'une telle structure, Peiresc a mené une habile politique d'extension. Il a tissé son réseau depuis l'âge de ses vingt ans et l'a enrichi en permanence tout au long de sa vie. Le voyage de jeunesse dans la péninsule italienne (1599-1602) en a construit les assises⁷⁵. Le jeune homme prend alors dans les mailles de son filet les plus grands érudits (Pinelli, Galilée, Aléandre le Jeune...) qui l'intègrent dans le monde lettré ; il correspond avec d'importants dignitaires ecclésiastiques et entretient des relations d'estime avec des membres éminents de la Compagnie de Jésus, comme Jacques Sirmond. En 1604, il obtient son doctorat de droit à l'Université de Montpellier, reçoit de son père le fief de Peiresc situé dans les Alpes du sud et devient conseiller au parlement d'Aix-en-Provence, où il rencontre Guillaume du Vair, président du même parlement et futur garde des sceaux de Louis XIII⁷⁶. Cette rencontre va bouleverser la destinée de Peiresc : elle provoque son départ de Provence et le rapproche des milieux culturels parisiens, puis anglais et hollandais lors de sa pérégrination dans ces pays en 1606⁷⁷. Le retour définitif à Aix-en-Provence en 1623, après la mort de Guillaume du Vair (1621), ne va pas affaiblir la structure créée par Peiresc ; tout au contraire, profitant des liens privilégiés entre la Provence et le Levant, l'érudit l'étend au-delà de la Méditerranée, grâce aux marchands provençaux, aux capitaines de navire, aux consuls et aux ambassadeurs à Rome ou à Alep.

En 1633-1634, Peiresc est au sommet de sa puissance. De son étude aixoise, il tire les ficelles et veille à l'organisation qu'il a mise en place en s'assurant de sa stabilité, en conseillant, fixant et protégeant ses interlocuteurs. L'homme est certes généreux – il a consacré sa vie à l'élaboration du savoir – mais c'est aussi un homme de pouvoir. Bien plus qu'un simple relais, c'est un rouage essentiel, une éminence grise qui, dans l'ombre, assure la réussite de collaborations savantes parfois mal engagées en huilant les rouages et en mobilisant son réseau d'agents (figure 1).

⁷⁴ Nous reprenons ici l'expression du sociologue américain Mark Granovetter exposée dans son ouvrage de 1973 (*Strength of weak ties*). Voir également l'article de Claire LEMERCIER, *Analyses de réseaux et histoire*, in « Revue d'histoire moderne et contemporaine », n°52-2 (avril-juin 2005), pp. 88-112.

⁷⁵ Pour la cartographie du voyage de Peiresc dans la péninsule italienne de septembre 1599 à 1602, voir CHENY, *Une bibliothèque byzantine*, p. 27.

⁷⁶ *Actes du colloque d'Aix-en-Provence*, Aix-en-Provence 4-6 octobre 2001, *Guillaume Du Vair, parlementaire et écrivain (1556-1621)* a cura di B. Petey-Girard et A. Tarrête, Genève, Droz, 2005.

⁷⁷ Pour la cartographie du voyage de Peiresc en Angleterre et aux Provinces Unies en 1606, voir CHENY, *Une bibliothèque byzantine*, p. 44.

Conclusion

Les œuvres traduites de Cyrille d'Alexandrie sortent des presses parisiennes en 1638 grâce à la science de Jean Aubert, au soutien de l'imprimerie royale mais aussi grâce à l'envoi de la copie des commentaires sur l'Évangile de St Jean par Holstenius et à l'action de Peiresc. Cette majestueuse édition *in folio* reçoit l'éloge de la communauté savante et rencontre un succès éditorial⁷⁸. Aussi Gabriel Naudé encourage-t-il Jean Aubert à poursuivre son travail. Et d'écrire à Jacques Dupuy : « Si Monsieur Aubert après avoir achevé son St Cyrille voulait travailler à l'augmentation de la bibliothèque des Sts Pères, je me persuade qu'il y ferait un merveilleux progrès »⁷⁹. Ainsi, l'aventure du St Cyrille finit-elle bien. Pour autant, des zones d'ombre demeurent. Quelles sont les véritables raisons du silence d'Hosltenius ? Dans une lettre datée de février 1634 mais reçue par Peiresc en juin 1636, Holstenius justifie son absence de réponse par de nombreux déplacements dans la région romaine⁸⁰. Le magistrat provençal l'expliquait quant à lui par du dépit. De plus, dans cette même lettre, Holstenius relate sur plusieurs pages la recherche périlleuse de manuscrits de St Cyrille par divers personnages dont le père jésuite Jattin. Une nouvelle aventure commence ici...

« Excellent archevêque de Toulouse » note Gassendi, « *Barbaris* » écrit Peiresc. Ce décalage souligne la volonté du philosophe de construire une image pacifiée des relations savantes dans la première moitié du XVII^e siècle. Pourtant, l'existence de tension dans le monde érudit est connue dès l'époque de Peiresc. Des éclats de voix résonnent dans l'espace de la République des Lettres et nuisent à des relations érudites sereines. Notre magistrat le regrette amèrement. En 1701, le théologien Jean Le Clerc rédige des *Réflexions sur les disputes des gens de Lettres et particulièrement des théologiens*⁸¹. Son livre ambitionne de résoudre, ou pour le moins de civiliser, les disputes entre doctes en instaurant des règles, règles de durée (en temps ou en feuilles), modalités et éthique de l'attaque, droits de la défense, rôle du public... Cet ouvrage permet de réguler les querelles intellectuelles. Mais dans l'aventure du St Cyrille, il s'agit moins de disputes intellectuelles que d'enjeux d'égo et de pacte non respecté. Il faut alors toute la motivation, l'habileté et le pouvoir de Peiresc pour aboutir à l'édition des œuvres de Cyrille. Il s'assure des engagements pris, vérifie la solidité des liens, les resserre ou les renforce si nécessaire. Plus proche du *promotor* que de l'écrivain,

⁷⁸ H. -J. MARTIN, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle (1598-1701)*, Droz, Genève, 1999 [1969], p. 494.

⁷⁹ *Lettres de Gabriel Naudé à Jacques Dupuy*, éd. Ph. WOLFE, Edmonton, Alta Press, 1982, p. 53, le 3 mai 1638.

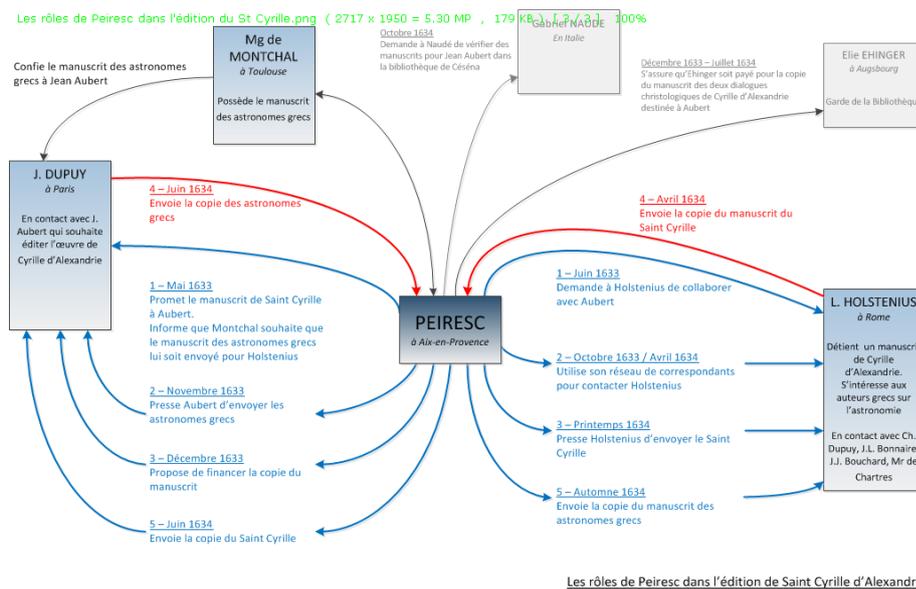
⁸⁰ TAMIZEY DE LARROQUE, *Lettres*, V, p. 436 (2 juillet 1636), à Holstenius.

⁸¹ J. LE CLERC, *Disputes des gens de Lettres et particulièrement des théologiens*, « Parrhasiana », 1701.

davantage protecteur voire « parrain » que mécène, se dessine alors une nouvelle figure de la sociabilité savante du temps : le négociateur.

Anne-Marie CHENY Université de Rouen (GRHis)

Figure 1



Sources et bibliographie

Sources publiées

BOISSONADE J.-F., *Lucae Holstenii epistolae ad diversos*, Paris, 1817

GASSENDI P., *Peiresc. Le « prince des curieux » au temps du baroque*, traduit par Roger LASSALLE avec la collaboration d'A. BRESSON, Paris, Belin, 1992.

PELISSIER L.-G., *Les amis d'Holstenius*, in « *Mélanges d'archéologie et d'histoire* », tome 6 (1884).

Lettres de Peiresc, publiées par Philippe TAMIZEY DE LARROQUE, Paris, Imprimerie nationale, 1888-1898, 7 tomes.

WOLFE Ph., *Peiresc, lettres à Naudé (1629-1637)*, Paris-Seattle-Tuebingen, 1983

Bibliographie

BERKVENNS-STEVELINCK C., BOTS H. et HÄSELER J., *Les grands intermédiaires culturels de la République des Lettres. Etudes de réseaux de correspondances du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, H. Champion, 2005.

BOTS H-WAQUET F., *La République des Lettres*, Paris-Bruxelles, Belin-De Boeck, 1997.

CHENY A. M., *Une bibliothèque byzantine. Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637) et la fabrique du savoir*, Cézerieu, Champ Vallon, 2015.

MILLER P. N., *L'Europe de Peiresc. Savoir et vertu au XVII^e siècle*, Paris, Albin, Michel, 2015.

WAQUET F., *La République des Lettres : un univers de conflits*, in, *Pouvoirs, contestations et comportements dans l'Europe moderne. Mélanges en l'honneur du Pr Yves-Marie Bercé*, a cura di B. Barbiche-J.- P. Poussou –Tallon, Paris, 2005, pp. 829-840.